

La IVe et la Ve République

L'essentiel sur une page

Expliquer pourquoi la IVe République échoue, comment de Gaulle fonde en 1958 un régime à exécutif fort, et comment la Ve République a résisté aux crises.

1 Définitions

- **Régime parlementaire** : le gouvernement est responsable devant le Parlement.
- **Instabilité ministérielle** : gouvernements renversés à répétition (IVe : 24 en 12 ans).
- **Régime semi-présidentiel** : président élu par le peuple et gouvernement responsable devant l'Assemblée.
- **Dissolution** : le président met fin au mandat de l'Assemblée ; **motion de censure** : l'Assemblée renverse le gouvernement.
- **Référendum** : vote direct des citoyens par oui ou non.
- **Alternance** : changement de majorité (1981) ; **cohabitation** : président et majorité opposés (1986, 1993, 1997).

2 Repères chronologiques

- **Oct. 1946** : IVe République ; **1954-1955** : Mendès France.
- **13 mai 1958** : Alger ; **1er juin** : de Gaulle investi ; **28 sept. 1958** : référendum ; **4 oct.** : Ve République.
- **Oct. 1962** : président élu au suffrage universel ; **déc. 1965** : première élection.
- **Mai 1968** : crise ; **avril 1969** : démission de de Gaulle.
- **1981** : Mitterrand, alternance ; **1986** : cohabitation.
- **2000** : quinquennat ; **2008** : révision, QPC.

3 Acteurs

- **IVe** : Auriol, Coty (présidents), Mendès France.
- **1958** : de Gaulle, Michel Debré (Constitution).
- **Présidents de la Ve** : de Gaulle (1959-1969), Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand (1981-1995), Chirac (1995-2007), Sarkozy, Hollande, Macron.

4 Méthode : comparer IVe et Ve

1. **Qui domine ?** IVe : l'Assemblée (proportionnelle) ; Ve : le président (majoritaire à deux tours).
2. **Pouvoirs du président** : nomme le Premier ministre, dissout, référendum, article 16, chef des armées.
3. **Armes du gouvernement** : 49-3, vote bloqué ; contrôle : censure, Conseil constitutionnel.
4. **1962** : suffrage universel direct = légitimité populaire.

5 Pièges à éviter

- 1958 : de Gaulle est **investi**, pas élu ; élu par des grands électeurs en décembre ; par le peuple seulement en **1965**.
- La Ve reste en partie parlementaire : l'Assemblée peut censurer.
- Cohabitation ≠ alternance.
- La Constitution a été révisée plus de vingt fois.
- Mai 68 ne fait pas tomber de Gaulle ; c'est le référendum de 1969.

L'ESSENTIEL

- La IVe République (1946-1958), parlementaire et instable, reconstruit la France mais échoue face à la guerre d'Algérie.
- Le 13 mai 1958 ramène de Gaulle ; la Constitution du 4 octobre 1958 fonde un exécutif fort.
- En 1962, l'élection du président au suffrage universel direct fait de la Ve un régime semi-présidentiel.

- De Gaulle gouverne par le référendum et s'en va quand il le perd (1969).
- Alternance (1981), cohabitations (1986, 1993, 1997) et quinquennat (2000) montrent la solidité et l'adaptation du régime.